



## COMMUNICATIONS ET DECISIONS DE LA MUNICIPALITE

Séances des 6, 13, 20 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre 2017

---

### *Permis de construire / démolition*

- Néant

### *A pris acte :*

- du programme de législature 2017-2022 du Conseil d'Etat
- de l'invitation faite par le LCGS aux communes limitrophes de La Chaux, Grancy et Senarclens de participer à la Fête nationale sur le site du Giron du Pied du Jura le 31 juillet 2018

### *A décidé :*

- de signer une convention avec le canton concernant une placette de forêt pérenne
- d'engager Mme Béatrice Reichenbach au poste de surveillante de la cantine scolaire Grantine
- d'octroyer au LCGS une avance de fonds, remboursable au terme de la manifestation, sous forme de prêt d'un montant de fr. 10'000.- pour l'organisation en août 2018 du Giron des jeunes du Pied du Jura
- de commander trois panneaux servant à annoncer les manifestations villageoises aux entrées du village
- de participer conjointement avec Senarclens et d'autres communes à l'achat et l'exploitation d'un système mobile de concentration des boues de STEP
- de signer avec la société simple "Gravière de Gratteloup", composée des entreprises Holcim Granulats et Bétons SA, Implen SA, et Sotrag SA, une convention de mise à disposition temporaire de parcelles agricoles pour l'exploitation d'une décharge de type A sous forme de dépôt pour matériaux d'excavation non pollués

### *A adjugé les travaux / mandats :*

- Collège : rafraîchissement de la scène, Olivier Lodari, Grancy
- Maison de Ville : rafraîchissement des salles, Olivier Lodari, Grancy
- Maison de Ville : réparation des chaises et des tabourets, Gruyéria SA, Bulle
- Cimetière : désaffectation partielle, Urben construction Sàrl, Grancy

La Municipalité